

N° 53235-2022/2-ACTS/DCJS

Date du : 10 novembre 2022

Rapport de présentation

OBJET : modification de la délibération n° 35-2022/APS du 25 mai 2022 instituant un dispositif d'accès en ligne à des activités sportives, culturelles et artistiques dénommé « Clic & mouv' » au bénéfice des jeunes de la province Sud.

PJ : un projet de délibération.

La délibération n° 35-2022/APS instituant un dispositif d'accès en ligne à des activités sportives, culturelles et artistiques dénommé « Clic & Mouv » au bénéfice des jeunes scolarisés de 11 à 15 ans a été adoptée à l'unanimité en séance du 25 mai 2022.

L'article 11 - alinéa 1 de la délibération susvisée stipule une entrée en vigueur du dispositif au 1er décembre 2022. Cependant, suite à la campagne de recensement des organismes adhérents, le nombre de structures d'accueil qui seront agréées nécessaire à un premier déploiement de ce dispositif innovant ne permet pas d'entamer la phase test prévue initialement au 1er décembre. C'est pourquoi, il est proposé de repousser l'entrée en vigueur au 15 janvier 2023. Cette modification n'impacte en rien la date de déploiement fixée au 1er mars 2023.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.